

PUITS D'AMON

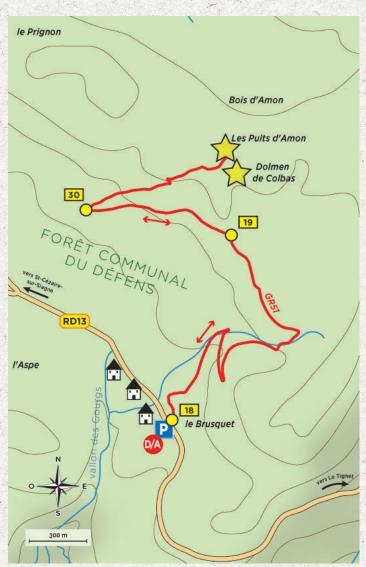


Au départ de Saint-Cézaire-sur-Siagne, parking du Brusquet RD 13 (430 m)

Cette randonnée facile en aller-retour se déroule dans les forêts du Défens et du bois d'Amon sur les hauteurs de Saint-Cézaire-sur-Siagne. Le parcours agréable alterne ambiances forestières de pins et chênes avec des zones de garrigue à romarins, thyms et genêts. En s'approchant de la bordure du plateau calcaire du Bois d'Amon vous découvrirez, niché au cœur d'une clairière, un puit surmonté d'une petite cabane de pierres sèches (borie) en forme de ruche, typique du Sud de la France. Dans ce relief calcaire où l'eau s'infiltre très profondément, les habitants ont de tous temps été à la recherche de l'eau pour éviter de la remonter de la Siagne en contrebas, sur des mulets chargés d'outres. Les puits d'Amon furent creusés autour d'une source importante d'eau potable au XVè siècle et permirent d'alimenter le village jusqu'en 1870. Sur la commune de St-Cézaire on compte bon nombre de puits romains (puits de la Vierge, puits d'Eima), probablement nommés ainsi par la place qu'occupait le village à l'époque romaine. Tous ces puits furent la principale source d'alimentation en eau du village jusqu'à la création du canal de Belletrud en 1875. Alimenté par la source de La Pare à Escragnolles il fournit en eau encore de nos jours de nombreuses communes et les puits d'Amon abreuvent toujours les troupeaux d'ovins qui pâturent sur le plateau boisé.

Itinéraire

Du parking passer devant la citerne enterrée (balise 18) et suivre en direction du nord-est, la piste (GR®51) qui serpente dans la forêt du Défens. Parvenu au croisement de pistes (b.19), quitter le GR®51 pour prendre celle de gauche (nord) menant au bois d'Amon (b.30). Virer ensuite à droite pour emprunter la piste homonyme qui longe une ferme pédagogique et atteindre le replat où se trouvent les puits d'Amon, points d'orgue de cette randonnée. Du bord du plateau, profiter pour faire un rapide crochet par un sentier non balisé jusqu'au dolmen du Colbas, plus grand dolmen des Alpes-Maritimes et majestueux témoignage des hommes du Néolithique.



Pour le retour, reprendre l'itinéraire emprunté à l'aller.



INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement





reconnaissable, équipe l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances!



Le PNR des Préalpes d'Azur

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur s'étend sur 47 communes à l'Ouest du département des Alpes-Maritimes entre mer et montagne. Il a pour objectif de concilier à la fois la préservation, la protection des patrimoines naturel et culturel, et le développement économique et social du territoire préalpin. Profitez et respectez ces espaces de proximité, riches en biodiversité et préservés.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de moyenne montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas **à faire appel à un professionnel** qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.





